

ÉTUDE COMPARATIVE

SUR

LA LANGUE BERBÈRE ¹.

« Les recherches à venir nous apprendront de quelle manière
« cette grande chaîne de Berbers, que l'unité de langage réunit
« en un seul tout, s'est répandue autour de l'immense océan de
« sable, depuis le golfe arabe, à travers l'Afrique septen-
« trionale, la Nubie, les oasis, l'Atlas, jusqu'aux îles Canaries. »

K. RITTER, *Afriq.*, trad. franç., t. III, p. 189.

P. 41. — Le N signalé à cette page, dans le mémoire de M. de Rougé, comme marque du cas oblique en égyptien, joue, à ce titre, dans cette langue, un rôle fréquent et vraiment caractéristique; il en est de même en berbère, et cette nouvelle ressemblance témoigne d'une manière frappante des rapports des deux idiomes.

Au terme égyptien ReT étudié à la même page et que le savant académicien prouve signifier *race humaine*, se rattache le mot berbère REDJEZ, ERGAZ, ERDJEZ (Beni Mzab) ², *homme*. Je pourrais faire remarquer que les articulations G et R ont, en berbère, une tendance à s'attirer réciproquement. Ainsi l'*aïn* dur est souvent prononcé *ghr*, *ghraïn*. On pourrait donc penser que le R de RET a pareillement appelé la gutturale et que de là seraient venues les syllabes REDJ, ERG, ERDJ, mais il y a mieux. Le thème égyptien ReT se lie certainement à CHROT, HROT, signifiant *fil*, *progéniture*; l'aspiration, que l'on voit s'affaiblir dans ces deux mots, a disparu dans celui dont nous nous occupons; mais elle est restée dans le mot berbère où elle est exprimée par le G, Dj persan. L'euphonie a amené la transposition; RDJ ou ERG = donc, *chr*, RR, R. Quant à la mutation du T en Z,

¹ Deuxième article, voir la livraison de mai dernier.

² Au sujet de ces différences de prononciation, M. Hodgson dit :
« The grammatical structure of berber dialects is every were the same.
« There is a difference in the pronounciation of some letters between the
« mountaineers and the inhabitants of the plains. The former, for in-
« stance, change *th* into *t* and *g* hard into the softer *dj* or *djim*. THE-
« MIS, *fire*, is made TEMIS, and ERGAZ, *a man*, is pronounced ERDJAZ. »
Notes ou noth. Africa, the Sahara and Soudan, New-York, 1844, p. 24
et 27.

nous la voyons aussi dans le mot grec correspondant RHIZ-A¹, *racine, source, origine*; l'articulation intermédiaire se montre dans le dérivé latin RAD-IX, dépouillé aussi de l'aspiration gutturale. On peut penser qu'en berbère la substitution, dans les thèmes, du Z au T avait pour but d'éviter la répétition du même son et surtout la confusion de sens qu'aurait amenée le fréquent emploi grammatical du T; mais, même sans invoquer un motif si calculé, la loi commune à toutes les langues relativement aux analogies des lettres explique suffisamment cette mutation, et il est notoire que les Berbères affectionnent les sifflantes douces.

P. 48. — Le verbe égyptien A°R, *être*, correspondant au copte ER, IR, etc., présente en memphitique IRI, en baschmourique EL. En se rappelant la mutation presque constante de R en L, mutation dont on a précisément ici un exemple dans le baschmourique, on verra, je pense, sans aucun doute, dans IRI l'origine du verbe berbère ILI, qui signifie aussi *être*, de même que, dans l'acception *faire*, le mot thébain et memphitique IRI, devient lui-même ILI en baschmourique.

P. 57. — M. de Rougé, à l'égard des pronoms en régime indirect, fait observer que, dans la langue hiéroglyphique, le datif est exprimé par les particules R et N; le génitif ordinaire des pronoms personnels ou le pronom possessif se rend par un simple affixe; ainsi *chePER-A°*, *ma vie*, *chePER-T² N-A°*, *ce qui est arrivé à moi*.

Aux particules précitées, pour le datif, on peut ajouter *cher*, signalée aux pages 60 et 159, *cher A°* (ce qui est arrivé), *à moi*

Les mêmes particules, avec des usages semblables, existent en berbère.

AR exprime le datif, mais particulièrement dans le sens de *jusque*; avec le pronom, on emploie de préférence ADH avec l'affixe.

N, comme nous l'avons déjà dit, est l'un des grands points de contact des deux langues. En berbère, avec les pronoms, il n'indique pas seulement le datif; il est souvent employé aussi pour marquer, comme en beaucoup d'autres circonstances, le génitif, c'est-à-dire le pronom possessif; ainsi : *Mon* se dit, soit I, ou, Iou suffixes, soit INOU séparé après le substantif.

A *cher* correspondent les variantes *gher*, *ghour*, qui paraissent comporter plus particulièrement le sens *avec, auprès, par devers*,

¹ Ce mot a aussi un correspondant avec l'aspiration initiale et le T, savoir : *χέρος*, *herbe, plante* = *CHERTI*, en berbère K'ORT.

² T est la marque du participe passé.

ainsi qu'on le voit pareillement en égyptien dans une des citations empruntées page 64 au *Rituel funéraire*, *cher-F*, avec lui, auprès de lui, et à la page 182.

P. 77. — On trouve à cette page un nom auquel M. de Rougé, qui s'en est occupé dans quatre publications, a donné, si je puis ainsi parler, de la célébrité, c'est le nom des *oreilles*. Il en a été question en 1845 dans la *Lettre à M. de Saulcy*, p. 5; en 1847, dans l'*Exam. de l'Ouvr. de M. de Bunsen*, p. 41, et dans la *Lettre à M. Maury*, *Rev. arch.*, mai, p. 127; en 1851, dans le passage auquel nous sommes arrivé.

L'importance du mot roule sur la valeur phonétique de divers équivalents hiéroglyphiques que le savant académicien rend conventionnellement ainsi T', qu'il prouve représenter essentiellement une articulation intermédiaire entre la *Djendja* ou le *Ghima* et le T simple, correspondre dans les transcriptions sémitiques aux sifflantes Z et Ts, ainsi qu'à Dj, et reproduire quelquefois les deux consonnes primitives dont la *Djendja* et le *Ghima* sont l'altération, T et K.

Ce mot s'écrit hiéroglyphiquement *meser'er* (*Mesdjer*.) En copte, où le R final est tombé, ainsi qu'il arrive si souvent, on trouve deux variantes, *Maschadj* et *Maadj*, en démotique *Madji* (*Jnsc. de Ros.*, ligne 4); j'en donnerai l'explication un peu plus loin. Ce que je veux ici signaler, c'est le fait très-remarquable que les deux formes, avec une ressemblance frappante, existent en berbère, *amezough*, *imedj*, soit *mezough*, *medj*, en faisant, comme nous l'avons déjà indiqué, abstraction du A et du I préfixes.

La lettre discutée est rendue ici, d'une part, par *ghaïn*, de l'autre, par *Djim*. Mais la première variante a, au singulier, une autre forme chez les Beni-Mzab et les Touaregs; elle est féminine¹ et s'écrit, chez les premiers, *te-mazouk'*², chez les seconds, *te-meshek'*. C'est l'un des autres exemples précédemment annoncés de l'affinité du *ghaïn* et du *K'of*. La présence de ce *K'of* concorde, d'une manière très-curieuse, avec les observations dont le caractère hiéroglyphique a été l'objet, et elle confirme péremptoirement l'analogie du mot berbère avec le mot égyptien.

P. 79. — En recherchant la valeur phonétique du caractère

¹ Dans le dialecte *Ergiah*, la variante *Medj* est aussi au féminin sous la forme normale *Temdjit*.

² C'est probablement avec la même orthographe, en ce qui concerne la dernière lettre radicale, qu'on dit à Syouah, *tammezoct*.

en question, M. de Rougé cite le mot hiéroglyphique NET'ER, en copte NODJ, *Jacere, ejicere, emittere*; NEDJ, *jacere, decumbere, projici*. L'image d'un homme tombé, abattu, étendu horizontalement, *projectus, provolutus*, est le déterminatif ordinaire des idées *vaincre, tuer*. Je vois donc sans hésitation, dans le thème égyptien, auquel je rattache en outre les mots coptes NODJNEDJ, *vituperare*, NOUGHE, *irasci*, l'origine du verbe berbère NOUGH, *se battre, combattre*, d'où les nombreux dérivés ENGHA, *Tue, massacre*; TS-INGHI, *meurtre, tuerie, massacre*; INOUGH, *en venir aux prises*; AM-ENGHI, *zizanie, combat*.

Ces déductions me semblent confirmées par des dérivations analogues que l'on reconnaît en copte en tenant compte de mutations très-régulières de lettres. Ainsi, par l'affaiblissement de la *Djendja* en *hori*, on a NEH, NOGHE, *Excitere, conculere*; puis, par la mutation de N en L, LOHT, *Percutere, verberare, dejicere*, (ROHT, RAHT, idem); MLACH, *Rixari, dimicare, quaterere, contundere*; MLAH, *pugna, contentio*. La concordance de l'analogie des lettres et de la liaison des idées me paraît rendre ces assimilations très-rationnelles.

Les deux derniers mots exigent une explication particulière à raison du M qui leur est préposé. Le berbère nous fournit cette explication. On trouve aussi ce M préfixe au dernier mot de la série de termes berbères, AMENGHI, *combat, bataille, guerre*.

Nous avons déjà vu un M préfixe servant, d'une manière générale, en berbère, à former des adjectifs et des substantifs. Dans certaines circonstances particulières, il a une signification spéciale, celle d'action collective ou réciproque¹, et alors il se prépose aux verbes comme aux autres mots; ainsi : EFREK', *sépare*, EM-FARAK'², *se séparer*; TEFAKA, *convention*, EM-TAFEK, *convenir entre soi, être d'accord*; SELLAH, *réconcilier*, EM-SALAH, *se réconcilier*, EM-CHETSTSCHAOU, *se quereller*; ICHOUBAH, *ressembler*, IM-CHABAH, *se ressembler*. Les mots coptes MLACH, *Rixari, dimicare*, MLAH, *contentio, pugna*, si l'on admet la dérivation que je viens de proposer, prouvent que cette forme grammaticale existait aussi en égyptien. Je crois qu'on pourrait en citer d'autres exemples, tels que LODJ, *agglutinare*, MOLDJ,

¹ Cette propriété a été déjà reconnue par M. Newman, qui s'exprime ainsi : « A verb expressing chiefly mutual or reciprocal action is often formed by prefixing *ma* or *m*. »

² La racine de ce verbe, comme celle de plusieurs autres que j'ai cités ou que je citerai plus tard, est sémitique; mais les formes grammaticales sont berbères : l'appropriation n'est que plus caractéristique.

AMALDDJ¹, *circumplecti, implicare se, amplecti, amplexari*; BON, BONI, *malus, noxius invidus*, MBON, EMBON, *indignari, irasci, ira, furor*; SADJI, SCHADJE, DJE, *parler*, MASADJER, MASCHADJE, MADJE, *l'organe de la réciprocité de la parole, l'oreille*.

Si, au surplus, les dérivations que j'ai indiquées pour le copte n'étaient pas admises, le simple rapprochement de l'égyptien *nonj* et du berbère *nough*, ainsi que des dérivés de ce dernier, ne m'en paraîtrait pas moins vraisemblable. Nous y retrouvons le *Ghain* correspondant au caractère hiéroglyphique qui a provoqué cet examen et à la *Djendja* copte.

P. 95. — M. Birch a proposé de rendre par *boire* un groupe hiéroglyphique écrit *sour*, et en adoptant ici cette interprétation, M. de Rougé fait observer que ce groupe est également le copte *so*, dont le R final est tombé. En berbère, *boire* se dit *Sou*. On pourrait, à la rigueur, ne voir dans cette ressemblance qu'une onomatopée fortuite si l'origine n'en était justifiée par tous les autres rapports que nous avons déjà constatés, et si, d'après M. Hodgson, *Notes, etc.*, p. 89, on ne retrouvait le R lui-même dans l'impératif kabyle *ESSORIA, bois*.

P. 99. — M. de Rougé mentionne ici, dans la signification *pupille de l'œil, iris*, le copte *Allou* : le mot berbère *all-en*, bien qu'usité seulement au pluriel que représente la terminaison *en*, n'est-il pas identique? Et l'analogie ne se borne point là. M. Peyron dit dans son *Dict. copte*, au sujet de ALLOU : « *Pupilla, quasi « ALOU, Puella, uti Græci eam «όρν», vocant.* » Or en berbère on dit *ILL* pour *fille*; l'analogie semble donc doublement démontrée.

IBID. — L'illustre académicien indique à la même page le N suffixe comme marque du prétérit dans l'écriture hiéroglyphique; un cas s'en était déjà montré à la page 91; un autre se présentera à la page 108.

¹ Le berbère *EMLAK'A*, *se rencontrer*, peut venir de cette source; on peut toutefois le rattacher aussi, malgré la différence de gutturale, au sémitique *LAK, envoyer, déléguer*.

Mais un mot berbère qui me paraît dériver certainement de l'égyptien *LODJ* et plus directement de la forme secondaire *AMALEDJ*, c'est *AMLEK'EK'*, *aine*, le lien d'attache, de réunion, d'agglutination de la cuisse au tronc; de même que le copte *ALODJ, ALODJ, cuisse, genou, lombes, c'est-à-dire partie attachée (cuisse) ou point de réunion, d'articulation (genou, lombes)*. N'est-ce pas là un rapport immédiat, tel et aussi frappant que celui que nous venons de voir dans les noms de l'oreille?

Cette forme correspond au parfait et à l'imparfait coptes, ainsi que Champollion l'a fait remarquer dans sa grammaire, p. 406. En copte, en effet, l'imparfait a pour caractéristique *ne*, T, *na*, M. B. Le second parfait a pour préformante en memphitique *et*; en sahidique, une combinaison de cette caractéristique et de celle de l'imparfait, savoir, *nt*.

M. Newmann avance qu'en berbère le prétérit est formé par l'addition à l'aoriste de la consonne *d* ou de la syllabe *ed* suffixes le plus souvent, mais préfixes lorsqu'une circonstance particulière fait placer un pronom avant le radical; ainsi : ISCHEIA, *misit*, ISCHEAD, *misit*, ISCHEIAID, *misit me*, QUINNA EI-EDD-ISCHEIA, *qui me misit*¹.

Or, en égyptien, *nt* se prononçait souvent *d*, ainsi que le prouvent, entre autres monuments, plusieurs cartouches nominaux de Darius. La caractéristique berbère répond donc exactement à celle du dialecte sahidique de la langue copte, laquelle représente elle-même la forme complète. En outre, le T copte lui-même = *t* et *d*; la préformante berbère peut donc être aussi assimilée à celle du second parfait memphitique. Nous avons déjà vu la préformante des adjectifs berbères *d* correspondre au *et* égyptien.

Ce n'est pas le seul rapprochement à faire au sujet des modes et des temps des verbes.

J'ai déjà signalé dans une note la fréquente formation de l'impératif berbère au moyen de l'*alef* préfixe. Venture avançait que, lorsque la première radicale de l'impératif est un *alef*, il est éliidé souvent au prétérit, mais que la règle n'est pas générale. Je crois qu'en considérant ce qui se passe, moins communément il est vrai, en égyptien, pour l'expression du même mode², et en recherchant, lorsqu'il y a lieu, le véritable radical dans les langues auxquelles le berbère emprunte souvent³, on doit dire plus

¹ Selon M. de Slane *d* ou *ad* est un adverbe qui peut se placer à la fin de toutes les personnes de l'aoriste et de l'impératif et ajoute au sens du verbe une idée de localité se rapportant au lieu où se trouve la personne qui parle ou celle dont on parle. Ce fait n'est pas, je crois, exclusif de celui remarqué par M. Newman.

² On en trouve quelques exemples dans la note page 132 du mém. de M. de R.

³ Ainsi E-GHLI, *tombe*, E-GLEB, *matrise*, E-K'LEB, *renverse sens dessus dessous*, dont il sera parlé bientôt et qui se rattachent à deux verbes arabes congénères dont les thèmes commencent l'un par *ghain*, l'autre par *k'of*; ainsi encore E-SSORIA, tiré de l'égyptien, dont il vient d'être fait mention.

exactement que, dans ces cas, l'alet est non radical, mais formatif; non élide au prétérit, mais ajouté à l'impératif : lorsque cette initiale subsiste au prétérit, c'est alors qu'elle est radicale. Au surplus, en berbère aussi, de même qu'en égyptien, l'impératif consiste souvent dans le simple radical.

M. Newman indique comme futur un temps formé en ajoutant *ara* préfixe à l'aoriste. C'est un futur éloigné, car *ar*, comme particule isolée, indique la tendance vers une chose plus ou moins distante, tandis que la particule *ad*, marque d'un lieu ou d'un temps présent, actuel, sert aussi à former un autre futur, ou un aoriste, un futur présent, ou un présent. Quoi qu'il en soit, la première forme ne correspond-elle pas au futur dont Champollion parle à la page 413 de sa grammaire, c'est-à-dire celui qui est formé au moyen du verbe auxiliaire Aou, quelquefois contracté en A (M. de R., p. 109), suivi de la préposition R (la *bouche*, qui vaut aussi L indiqué dans l'illustre auteur) signifiant *pour*; *Être pour faire telle chose* ?

Au surplus, le principe même d'additions de cette nature, dont plusieurs autres variétés sont relevées dans la grammaire de M. Newman, établit entre la conjugaison berbère et la conjugaison égyptienne une analogie générale qui me paraît assez marquée. Ces observations vont se compléter au paragraphe ci-après.

P. 102. — En discutant la généralité du rapport entre deux termes qu'exprime en égyptien la particule de jonction N, M. de Rougé dit qu'elle lui paraît s'expliquer naturellement si l'on considère que cette particule peut avoir le sens du relatif *qui*, *que*, comme abréviation de NTe; il fait remarquer que la particule N a réellement conservé cette valeur en copte, et il cite à l'appui une phrase du Dictionnaire de M. Peyron. Cette interprétation semble facilitée par l'observation qu'en berbère une des formes du pron. dém. est *ayni*, *ouayni*, du pron. rel. *ayn*, *ouin*, *ouinna*¹, ce dont se rapproche beaucoup plus le N abrégatif. En outre ce N lui-même, lié à un radical, ne se retrouve-t-il pas dans le N formatif, selon M. Newman, du participe présent, et comme je l'ai antérieurement indiqué, de quelques adjectifs? A la vérité, dans

¹ D'autres variantes du pron. dém. sont dénuées du N terminal; ainsi : *Oua*, *ayi*, *ouayi*; le N caractérise donc plus particulièrement le pron. relatif. Les formes *oua*, *ayi*, *ouayi*, f. *T-a*, *t ayi*, répondent à l'égyptien P-AI, *ce*, P-OUI, *celui-ci*, T-OUI, *celle-ci*, de R., pp. 13 et 112, au copte OUI, *quidam*; la forme *ayn*, *ouin*, f. *T-ayni*, *T-in*, *T-inna*, à l'ancien égyptien P-EN, *ce*, f. T-EN, *cette*, relevé par M. de R., p. 106.

les propositions affirmatives, cette lettre est suffixe, tandis qu'elle est préfixe en égyptien ; ainsi en berbère on dit : *IZZA, il a vu, IZZAN, voyant (videt-qui?)*. Mais dans les propositions négatives, elle est préfixe : *OUR NEZZI, non-voyant, ne voyant pas (non qui-videt?)*. Cette circonstance de placement à la suite du radical, dont nous avons eu déjà, au paragraphe précédent, un exemple dans la caractéristique *d* ou *ed* correspondant presque certainement à *nt* préfixe du prétérit thébain, n'est pas un obstacle vraiment embarrassant ; elle pourrait au contraire être un nouvel indice de relation avec l'antique écriture sacrée ; Champollion dit, en effet, à la page 391 de sa grammaire : « Dans les textes hiéroglyphiques « et hiératiques, les scribes se conformaient à la règle d'exprimer d'abord l'idée principale et de rejeter, à la suite des caractères qui servaient à sa notation, les signes de toutes les modifications de genre, de nombre, de temps ou de personne que cette idée pouvait subir. » Dans le futur égyptien dont il a été fait mention il y a quelques lignes, le signe indiquant la préposition *pour* (la bouche), est à la fin du groupe hiéroglyphique, et le N marque du prétérit dans la langue sacrée, correspondant à NT préf. copte, est suffixe. Mais Champollion nous fournit encore une analogie plus étroite. Aux pages 427 et 428 de sa grammaire, il nous apprend que le participe présent, dans la langue hiéroglyphique, était souvent formé au moyen du conjonctif ou relatif, *nt, qui*, préfixe ; ainsi : NT NOHEM, *qui sauve, sauvant, sauveur*, mais qu'à la place de ce préfixe, en copte *nt* et *et*, on employait fréquemment aussi, par abréviation, à la suite du verbe, l'une des variantes hiéroglyphiques valant T, par exemple, MN-T, *subsistant*, du radical MN, en latin *man-ere*, ou KA-T, *jouissant, possédant*, que l'on trouve à la page 143 du mémoire de M. de Rougé, note 3 ; sa forme est tout à fait semblable en berbère, seulement du bilitère *nt*, on a pris le premier élément au lieu du second, ainsi que dans les cas invoqués par M. de Rougé. M. Schwartze, *Das alte Oegypten, etc.*, 1, 2, p. 1364, regardait aussi N comme représentant, à titre de racine, le relatif copte en composition. D'après une remarque de M. Newman, il est possible qu'en berbère on ait rejeté le N à la fin du thème pour éviter la confusion avec la formation de la 1^{re} p. pl., laquelle est N préfixe. Cependant le fait a une généralité qui me paraît déborder une explication si limitée. En effet, en berbère, on trouve le N suffixe représentant évidemment le relatif dans AKKE-N, AKKE-NNI, *ainsi que, afin que*, formé de AKKA, AKKAYI, *ainsi*, et à un point de vue plus large, le bilitère NT, qui est l'essence de l'affixe dont nous nous occupons et qui se montre surtout en égyptien, est formatif

du participe présent de la voie active et de la voie passive en sanscrit, ex. : TUD, *vexer*, TUD-ANT, *vexant*; dans la déclinaison le *t* disparaît au nom. sing. masc. et le *n* reste seul comme en berbère, TUD-AN; BUDH, *savoir*, BOTHSY-ANT, BOTSY-AN, *devant savoir*; DRIÇ, *voir*, DRIÇY-ANT, DRIÇY-AN, *étant vu*. Il me semble impossible de méconnaître ces rapports, d'autant plus que les formes pronominales en berbère *ayn*, en égyptien (*p-*) *en* se rattachent aussi au sanscrit, savoir au démonstratif *ayam*, ainsi que le prouve le persan, où le pron. dém. détaché est *in* pareillement, mais en composition, dans plusieurs mots, *im* (cfr. P. A. P. Posart, *Gramm. d. persisch. Sprache*, p. 63, et A. Chodzko, *Gramm. persane*, p. 121), que l'on regarde comme primitif.

P. 120. — Une habile analyse développée à cette page a pour objet de prouver que la signification essentielle d'un groupe antique transcrit *CheB* ou *CheV*, lequel rappelle le mot latin *cav-us*, est celle de *courbure*. Je ne connais point de mot berbère qui se rattache directement à ce thème; mais il me paraît que le mot *ia-KEF*, *courbé par la vieillesse*, s'y lie très-vraisemblablement; c'est bien là la qualification du personnage représenté à la p. 60 et dans la note 98, personnage courbé comme la guêpe.

P. 121. — M. de Rougé mentionne le rôle grammatical assigné avec tant de justesse par Champollion au S ajouté en préfixe aux verbes, rôle qui consiste à faire passer le radical de l'état neutre à l'état transitif ou causatif.

Cette propriété remarquable, qui existe d'ailleurs, mais avec peu d'extension, dans les langues sémitiques, se retrouve en berbère, et l'application en est si fréquente, qu'elle est, en quelque sorte, la règle commune; les exemples se pressent: je me restreindrai aux suivants: SOU, *boire*, SES, *abreuver*, *faire boire*; ELS, *s'habiller*, SELS, *habiller*; IOUA, *cuire*, SEOU, *faire cuire*; ITEHTH, *téter*; SOUTHETH, *faire téter*, *donner à téter*, *allaiter*; EK-KER, *se lever*, SEKKER, *faire se lever*, *éveiller*. Ce large domicile établit, à cet égard, un rapport beaucoup plus intime avec la langue égyptienne qu'avec les idiomes sémitiques.

A cette occasion, je ferai remarquer, d'une manière plus générale, que les mutations que les verbes reçoivent en berbère selon les circonstances modificatrices de l'idée principale méritent de fixer l'attention, et je crois utile d'entrer, à cet égard, dans quelques détails.

J'ai déjà fait remarquer que M. Newman a découvert la fonction du M préposé aux verbes, fonction dont j'avais été aussi frappé avant de connaître le travail de cet habile linguiste.

Il dit au sujet du S préfixe: « The commonest of the derivative:

« verb is formed by prefixing *s* or *sa* to the primitive and gene-
« rally communicates a causative sense. » Il y a lieu d'ajouter
que cette articulation est quelquefois, par euphonie, remplacée
par *z*, exemples : T-AZZER-T, *van*, Z-AZZER¹, *vanner, sasser*; INZA,
être vendu, Z-ENZ, *vendre*. On voit que c'est l'assimilation qui ap-
pelle ce changement dans le degré d'intensité du son².

Champollion, dans une réponse à G. de Humboldt qui a été pu-
bliée par Ideler dans l'*Hermapion*, indique dubitativement, pour
la langue sacrée, une forme *réfléchie* au moyen d'un T suffixe,
comme en copte TOM, *fermer*, TOMT, *se fermer*. Je crois que c'est,
au fond, une forme *passive*, avec laquelle se confond souvent la
forme *réfléchie*. En berbère, la même servile, préfixe à la vérité,
marque souvent le passif; ainsi : A-OURS, *bats*, T-OURS, *être battu*.
Le T préf. est aussi la caractéristique du passif en éthiopien. On
lit encore à ce sujet dans la grammaire de M. Newmann : « A se-
« cond mode of derivation is by prefixing *ta, ita* or *t...* This may
« sometimes be a genuine passive, as in ghyz and amharic. »

On voit que le savant auteur, en ce qui concerne le S préf.,
néglige la comparaison avec l'égyptien qui est si importante.
Quant au T préf., il n'en a pas approfondi toutes les nuances de
fonction.

Cette forme en éthiopien, ainsi que dans les autres langues sé-
mitiques, prend assez souvent l'acception *réfléchie* ou neutre, à
l'instar des déponents, et il en est de même en berbère.

Au contraire, dans la même langue, et ceci est emprunté de
l'égyptien (cfr. la note, p. 176 du mém. de M. de R.), le T préf.
sert quelquefois, au lieu du S, à former les transitifs, les causa-
tifs : DOURREK', *s'abriter*, ETDERRIK', *abriter*.

L'imitation de l'éthiopien se reproduit dans la combinaison du
T, signe du passif et de la voix *réfléchie*, avec le S, marque du
transitif : DA-ADJIB, *étonnant*, ESTADJEB, *s'étonner*. Toutefois cette
combinaison, en éthiopien, n'est qu'une manière de former le
causatif.

M. Newman ne parle point d'une autre forme passive des ver-

¹ Ce mot a sa racine dans les langues sémitiques sous les sens *mou-
voir, agiter, se mouvoir fréquemment*; mais ce n'est qu'en égyptien, je
pense, qu'on trouve le correspondant direct SHOSH, *van*. Il faut, à cette
occasion, faire remarquer qu'il n'est pas rare que la langue berbère
ajoute une lettre à la fin des mots qu'elle emprunte à d'autres langues,
de même que souvent elle en détourne plus ou moins l'acception.

² M. de Slane a récemment indiqué aussi la substitution de Z à S,
ainsi que plusieurs des autres caractéristiques.

des berbères, plus commune cependant, je crois, que celle par T préf.; c'est une forme par N préf., comme en hébreu, etc., quelquefois réciproquement par M : EGHLEB, *vaincre*, NEGULEB, *être vaincu*; EGHLI, *tomber*, SEGHLI, *faire tomber, abattre, renverser*, INNEGLAI, *être abattu*; SEGH, *acheter*, IMSEGH, *être acheté*.

Le N préf., comme le T, et plus souvent que celui-ci, exprime aussi le sens réfléchi : EDJERAH, *blessé*; NEDJERAH, *se blesser*; HEDDEN, *calmer*; NEHEDDEN, *se calmer*; EK'LEB, *renverser sens dessus dessous*; NEK'LEB, *se renverser*. Les deux caractéristiques sont même quelques réunies : ZEHOU, *divertissement*; ETNEZZAH, *se divertir*¹.

Le N passif ou réfléchi se joint comme le T au S causatif; ex. ; EK'LEB, *renverser*; NEK'LEB, *être renversé, se renverser*; SENEK'LEB, *renverser, retourner, faire être renversé*; GUER, *jeter, précipiter*; SENGUER, *saccager, faire être jeté, précipité*.

Enfin le S causatif se combine aussi avec le M, signe de réciprocité. Ainsi : ETHFER, ETBA, *suivre*; SETHFER, SETBA, *faire suivre*; IMSETHFER, IMSETBA, *se suivre*.

P. 128. — Une citation du rituel funéraire faite à cette page commence par OUA, *un*. Le berbère a, pour la même idée, un mot absolument identique.

P. 131.—De même, la particule égyptienne A°ste, *voici, voici que*, égale, en copte, à *eiste*, se présente, en berbère, sous la forme *atsa*.

P. 132. — Les verbes de la langue hiéroglyphique OUA°, WA°, *porter*, en copte, FAI, WAI; impératif AU, ont en berbère leur équivalent homophone dans OUI, impér. AOUI.

P. 140.—Nous retrouvons à cette page la mention du M préf., signe des adjectifs, dont il avait été déjà question en plusieurs endroits, notamment à la page 112, et dont nous avons parlé nous-même au commencement de notre travail; nous voyons qu'il était aussi la marque des adjectifs démotiques, et qu'il provient sans doute du M *d'état* de la langue sacrée. Il se montre pareillement en tête de quelques substantifs coptes, comme en berbère; ex. : BAKI, MBOKI, *ville*; BREHI, MBREHI, *char, etc.*

Sur la valeur de ce préfixe M ou AM, pourrait-on, sans trop de témérité, asseoir une conjecture qui, si elle n'était pas repoussée, aurait en général une grande importance au point de vue ethnologique, et serait en particulier la conclusion décisive du présent travail? Cette conjecture porte sur l'assimilation du nom national des Berbères à celui des Ethiopiens.

¹ Peut-être ici, par assimilation aux dentales, entre lesquelles il se trouve, le N remplace-t-il le M de réciprocité, en sorte qu'il faudrait dire : *Se divertir ensemble*.

Le nom que les Berbères se donnent est, selon les uns, **AMAZIGH**, *libre* (*Maxyes, Mazyes*, des auteurs grecs ; *Mazicae* des latins), selon les autres, **AMAZIRGH**, *noble*. Je pense que c'est au fond le même terme. On sait qu'en Barbarie, la prononciation du *ghaïn* se combine souvent avec celle du R uvulaire ; aussi donne-t-on fréquemment à cette lettre le nom de *ghraïn*, et dit-on, par exemple, tantôt *ghazia*, tantôt *rhazia* ; d'autres fois *ghrazia* ; *amghar*, *amrghar*. S. de Sacy, en rendant compte, dans le *Journ. des Sav.* de juillet 1836, d'un mémoire de M. Gräberg de Hamsoë, disait : « M. Gräberg écrit *Amazirgh*, parce que, à l'imitation de Hoëst, il rend le *ghaïn* arabe par l'union des trois lettres *rgh*. Je ne crois pas devoir imiter ce procédé, qui peut dénaturer l'orthographe primitive des mots. » *Amazigh* s'appuie sur les transcriptions anciennes.

Le nom national des Ethiopiens est **AGHAAZI**. Ludolf le rend par *homme libre*, de *ghaaz*, *liberté*, *ghaaza*, *être libre*.

Bruce (*Voyage, etc.*, trad. franç., in-8, III, p. 102 et 103) avance que *agaazi*, ainsi écrit suivant la prononciation éthiopienne, est radicalement *agagi*, pluriel de *ag-ag*, dénomination de la plus élevée des trois classes dans lesquelles il divise les *pasteurs abyssins* ou *souah*, celle des nobles ou des chefs des *pasteurs armés*.

Ainsi, nous retrouvons ici les deux acceptions du nom des Berbères, *libre* ou *noble*. Ce nom, réduit à la racine *zigh*, qui se trouve en effet, d'une part, dans *zeugis*, radical du nom de la *Zeugitanie*, et, d'une autre part, dans *Asachæ*, appellation donnée par Pline, *Hist. nat.*, VI, 35, à une peuplade abyssinienne¹, ce nom, dis-je, peut correspondre à *ghaaz*, *gheez*, *ghiz*, de l'une des manières suivantes ; soit, par métathèse, *zigh* pour *ghiz*, *aghiz*, d'où *am-zigh* = *am-ghiz* ; soit par la mutation en Z du premier G d'*agag*, tandis qu'en éthiopien la mutation porte sur le second G. Le changement est aussi naturel dans un cas que dans l'autre. On a des exemples de la métathèse dans les *Gyzantes* ou *Zigantes* d'Hérodote, ainsi que dans le nom de ville de la Marmarique *Gyzis*, selon Ptolémée, *Zygris*, selon le *Stadium maritime* ; et, dans cette dernière forme, on doit remarquer, en outre, la présence du R, comme dans *Amazirgh* pour *Amazigh*.

Indépendamment de ces cas, on reconnaît *ghiz*, plus ou moins

¹ K. Ritter, à ce propos, dit : I, 303 : « On est disposé à voir, avec Salt et Vincent, dans ces *Asachæ* (ou *Azighs*), les Abyssins axumites, qui se nomment encore aujourd'hui *Agaazi*, et parlent la langue « *gheez*. »

modifié orthographiquement, dans diverses dénominations ethniques d'une extrémité de l'Afrique à l'autre, notamment dans *Gétules* correspondant à *Gez-ulâh* des indigènes modernes.

Je ne présente ces considérations qu'avec une grande réserve. Toutefois, je ne veux pas laisser échapper l'occasion qui en naît de faire un rapprochement avec la langue des Guanches que Ritter, dans le passage que je lui ai emprunté pour épigraphe, enveloppe dans le berbère. L'a-propos de ce rapprochement peut être reconnu à cette conclusion du très-intéressant *Mémoire sur les Guanches* de M. S. Berthelot, p. 149 ¹ : « Nous avons fait « remarquer les rapports qui existent entre le système d'embaument des Guanches ² et des Egyptiens : ceux qui ressortent « de l'examen comparatif des têtes osseuses canariennes appartenant au type dominant avec les crânes des momies de race « copte ne sont pas moins frappantes. Ajoutons à ces remarques « celle de l'analogie entre un certain nombre de mots de l'ancien « égyptien et des mots berbères, d'après les recherches de « M. Champollion. »

Ainsi M. Berthelot admet les rapports du guanche, d'une part avec le berbère, d'une autre part avec l'ancien égyptien, rapports qui, d'après ma thèse, doivent en effet être connexes.

En ce qui concerne les rapports avec le berbère, nous avons à la vérité peu d'éléments de comparaison ; mais quelques-uns de ces éléments me paraissent assez caractéristiques pour entraîner la plus grande vraisemblance.

Les anciens et héroïques habitants des Canaries étaient, comme

¹ Dans les *Mém. de la Soc. ethnol.*, t. I, 1^{re} partie. Ce travail a reçu depuis son complément dans l'ouvrage *ex-prof.* intitulé : *Hist. nat. des îles Canaries*, t. I. Miscellanées.

² Le nom de la momie en guanche était *xaxo*. Ne peut-on pas rapprocher ce mot du copte *κῆσκῶς*, *convolvere*, *obvolvere*, itératif de *κῶς obvolvere*, *involvere fasciis*, *curare cadaver ut sepeliatur*, d'ou *κῶς κῶς*, *cadaver conditum*, *mumia*?

Cette étymologie se fortifie de celle qui convient à *xerco* indiqué comme ayant signifié en guanche, *sandale*, *soulier*, *bottine*. Ce mot répond à *korkor* qui, en syouah, veut dire *botte* (*chaussure*). Ainsi, d'abord, voici une nouvelle similitude du guanche avec le berbère. En second lieu ces termes se rattachent au thème hiéroglyphique T'ER, KER signalé par M. de Rougé, p. 150 de son mémoire, comme synonyme du copte DJOL, *entourer*, *vétir*, GHOOLE, en sahidique, auquel on peut ajouter GHL, se *vétir*, KL, KEL, KÔL, etc., *envelopper*, *entrelacer*, etc. Les mots guanches et berbères sont des redoublements de la racine hiéroglyphique; on trouve en copte ce redoublement dans S-KERKOR, *s'enrouler*.

les Abyssins mentionnés plus haut, divisés en classes. Ils étaient, disent les chapelains de Béthencourt, à la fois pasteurs et guerriers (pasteurs armés des Abyssins, selon Bruce) soumis à des chefs héréditaires, reconnaissant une sorte d'aristocratie. « Des castes bien tranchées, dit à son tour M. Berthelot, « existaient chez les insulaires de Lancerotte ; Les *Guayres*, ou « les nobles, exerçaient une grande influence et jouissaient de « certains privilèges... Le reste du peuple était esclave... A Ténériffe, le *Quehebi* était le plus haut placé. Le titre de *Mensey* « ou *seigneur* s'appliquait au prince dont les chefs de tribus « avaient reconnu l'autorité souveraine, et ce titre était héréditaire. »

Ce dernier titre n'a-t-il pas la plus grande ressemblance avec le grec *Mazyes* et le berbère *Mazigh* qui veut dire aussi *maître, seigneur* (Voy. Chamberlayne, *Orat. dom.*)? Le rapport ne ressort-il pas de ce rapprochement fait, sous le point de vue des fonctions, par M. Berthelot, *Mém. cité*, p. 185 : « A Ténériffe et à Canarie, « des menseys et des guanartèmes, princes électifs, concentraient « l'autorité dans leurs familles, comme les *omzarghs* ou seigneurs berbères » (*om - zaghs* selon l'orthographe réelle ; AGHZIA ¹, *seigneurs*, chez les Ethiopiens).

L'emploi, dès une haute antiquité, du mot *amazigh* dans cet archipel me semble, en outre, indiqué par une remarquable légende de Diodore de Sicile. L'auteur, L. III, ch. 52, la rapporte avec des précautions oratoires et comme devant paraître nouvelle et tout à fait étrange à beaucoup de lecteurs : « Aux confins de la « terre, dit-il, et à l'occident de la Libye, dans l'île *Hespera*, habitait une nation d'*amazones*. Les femmes y faisaient le service de guerre pendant un temps déterminé en conservant leur virginité, et quand le terme du service militaire était passé, elles approchaient des hommes pour en avoir des enfants. Elles remplissaient les magistratures et toutes les fonctions publiques. Les hommes passaient leur vie à la maison, comme chez nous les ménagères, et ils ne se livraient qu'à des occupations domestiques ; ils étaient tenus éloignés de l'armée, de la magistrature et de toute autre fonction publique qui aurait pu leur inspirer l'idée de se dérober au joug des femmes. Celles-ci, après leur accouchement, remettaient le nouveau-né entre les mains des hommes, qui le nourrissaient de lait et d'autres aliments convenables à son âge. Si l'enfant était une

¹ Ce mot me paraît avoir un rapport certain avec les variantes égyptiennes DJOEIS, GHIS, GHOEIS, *seigneur, maître*.

« fille, on lui brûlait les mamelles afin d'empêcher ces organes
« de se développer par suite de l'âge, car des mamelles saillantes
« eussent été incommodes pour l'exercice guerrier; c'était ce
« qui expliquait le nom d'amazones (Ἀμαζόνες, *sans mamelles*),
« que les Grecs leur avaient donné ¹. » Ici, comme en beaucoup
d'autres circonstances, les Grecs ont bâti une légende moitié vé-
rité, moitié fable, sur le rapport d'un mot étranger, barbare,
comme ils disaient, le nom national du peuple dont il s'agit,
Amazigh, avec un mot de leur langue. Ce rapport est d'autant
plus sensible que l'*aïn* terminal prend souvent un son nasal;
aussi plusieurs auteurs le rendent-ils par *ng* ou *ngh*. Suivant les
Arabes, les anciens habitants d'Alger s'appelaient *Enfants de*
Mazgannâ ² et, d'après le comte Castiglioni *Rech. sur les Berb.*
atlantiques, p. 61, ce nom tire sans doute son origine de celui
d'*Amzigh* ou *Mazig*, dont les Berbères ou anciens indigènes s'ap-
pelaient eux-mêmes dès l'antiquité la plus reculée. *Mensa*, qui
signifie *roi* dans le Soudan et répond à *mensey* des îles Canaries,
à *mazigh* des Berbères, est écrit par Mungo-Park ³ *mansong* à
l'occasion du roi de Bambarra qui lui promettait protection et
sûreté jusqu'à Timbouctou. On voit donc ici le son nasal pris par
l'*aïn* ou *ghaïn* final. Ainsi, d'*amazang* ou *amazân*, les Grecs n'ont
pas eu de peine à faire *amazone*. De même, dans la légende de
Sophax, fils d'Hercule et de Tingé, ils se sont approprié le même
nom en le convertissant en celui de *Mycènes*, et celui des *Li-*
byens en en faisant des *Olbiens* ⁴. Il a été ensuite d'autant plus
aisé de développer le thème, que plusieurs faits réels s'y prê-
taient singulièrement. Il est constant que les Gouanches avaient
un grand respect pour les femmes. M. Berthelot, au sujet des na-
turels de l'île Ténériffe, *Mém. cité*, p. 176, s'exprime ainsi :
« La loi imposait le plus grand respect pour les femmes; celui
« qui en rencontrait quelqu'une sur son chemin devait s'arrêter
« et la laisser passer, sans lui adresser la parole. » Les hommes,
tant s'en faut, n'étaient pas exclus de la guerre, mais les femmes
y prenaient aussi une grande part. Viera, dans ses *Noticias*, dit
des habitants de Palma : « Ils étaient tous gens de cœur, et
« les femmes, douées la plupart d'un courage viril, s'élevaient
« au rang des hommes par leur force et leur audace. » M. Ber-
thelot, p. 169, cite un exemple où une femme brille seule, ce
qui, considéré isolément, aurait pu faire croire à l'exclusion des

¹ Traduction de M. Hœfer.

² Voy., entre autres, El-Bekri, trad. de M. Et. Quatremère, p. 86.
Journal, p. 140 et 154.

⁴ Cf. Plutarque, *in Sertorio*.

hommes, et il est remarquable que notre auteur caractérise précisément l'héroïne par le titre d'amazone : « Les Espagnols venaient de débarquer à Tzacorte : Guarinfanta se présente et les défie au combat. D'abord forcée de fuir devant le nombre, elle les trompe par une fausse retraite ; mais bientôt revenant sur ses pas, l'intrepide amazone abat celui qui la suit de plus près et l'emporte comme une proie. Les Espagnols s'acharnent à sa poursuite ; déjà Guarinfanta a gagné les bords escarpés d'un ravin, lorsque, entourée par huit combattants, elle tombe brisée de coups, au moment où elle allait se précipiter avec son ennemi. »

Les femmes exerçaient quelquefois la royauté, mais c'était exceptionnellement.

Les chapelains de Béthencourt rapportent qu'à Lancerotte « la plupart des femmes avaient trois époux, et servaient par mois ; et celui qui la devait avoir après la servait tout le mois que l'autre la tenait ; ils faisaient toujours ainsi à leur tour. » Ceci explique bien l'assertion de Diodore, relativement aux fonctions domestiques des hommes.

Voici un autre trait de rapprochement non moins curieux. M. Berthelot dit, à la page 171, que les Houarithes de Palma « faisaient des goupillons avec des racines de fougère qu'ils imbibaient de lait ou qu'ils frottaient avec du beurre pour donner ensuite à sucer aux petits enfants. Ces sortes de biberons, ajoute notre auteur, sembleraient indiquer que les femmes palmaises, comme celles de Lancerotte et de Fortaventure, ne pouvaient non plus allaiter leurs enfants, et qu'en général, dans ce climat, elles avaient recours pour les nourrir à des moyens artificiels, lorsqu'elles ne les confiaient pas à des chèvres. » En effet, Boutier et Le Verrier ont fait savoir que les Lancerottaines étaient très-fécondes, mais que, n'ayant pas de lait au sein pour nourrir leurs enfants, elles les faisaient allaiter par des chèvres. On comprend comment de là les Grecs ont pu facilement passer à l'idée qu'elles étaient privées de mamelles, puis, que cette privation provenait d'une ustion pratiquée sur les filles nouvellement nées, et ainsi se trouvait justifiée leur étymologie.

La commune existence du même nom national chez les anciens Canariens et chez les Berbères me paraît un premier argument à l'appui de l'identité d'origine et, par suite, des affinités du langage. Poursuivons.

D^r A. JUDAS.

(*La fin au prochain numéro.*)